

COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 03 JANVIER 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

Le Président, le Conseiller Technique en Arbitrage, les Membres, les Partenaires de la Commission des ARBITRES du DISTRICT de L'ISERE de FOOTBALL présentent tous leurs VOEUX pour 2017 aux composants du FOOTBALL ISEROIS.

Nécrologie

Le Président, le Conseiller Technique en Arbitrage, les Membres, les Partenaires de la Commission des ARBITRES du DISTRICT de L'ISERE de FOOTBALL présentent leurs condoléances à Mr GUIGON Florian ; Mr MONTMAYER Marc ; Mr SAUZEAT Roger pour le décès de leurs Proches.

STAGES DE MI-SAISON DES ARBITRES DE DISTRICT

Les arbitres sont convoqués (par catégories) au stage de mi saison.

ATTENTION modification : les stagiaires (D4 et JAD) sont finalement convoqués lors du stage du 14/01/2017 (en même temps que les JAD et TJAD), au lieu du 07/01/2017.

- Samedi 14/01/2017 : Arbitres Stagiaires D4 + Arbitres Stagiaires JAD + JAD + Très Jeunes Arbitres (TJAD) + Très Jeunes Arbitres Stagiaires (journée complète)
- Samedi 21/01/2017 : D3 + D3 U19 (journée complète)
- Samedi 28/01/2017 : D1 + D2 + Assistants (journée complète)

NB : Les nouveaux arbitres stagiaires venant de réussir la formation au mois d'octobre 2016 ne sont pas concernés par ces stages et ne sont donc pas convoqués.

Le **formulaire de réponse est à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage)** : <http://urlz.fr/4BsB>

Les stages débiteront à 8H30. En cas d'absence, merci de fournir un justificatif à la CDA.

FORMATION ARBITRE FUTSAL REPORTEE

La **Formation spécifique pour devenir arbitre Futsal** qui devait avoir lieu les vendredis 6, 13 et 20 janvier 2017 au District de l'Isère de Football (Sassenage) à 19H00 **est reportée au mois de mars**, à cause d'un nombre trop insuffisant de participants. Les informations seront publiées prochainement sur le site du District.

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.

Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » est disponible au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

Fiches de Renseignements :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017. Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier. De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port.District : 07 85 98 74 44 /Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses
Commission de Discipline : fiches navette, pris note.

COURRIERS CLUBS

AS MARTNEROIS : Pris note.
ST CHABONNAIS : Lu et noté. Le responsable des désignations concernées regarde le problème.
ENT FOOT LES ETANGS : Suivant les disponibilités de la CDA

COURRIERS Arbitres :

GIRARD-VEYRET Norbert : lu et noté.
LOURO Mickael : lu et noté.
MARTINEZ Jordan : lu et noté.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.